

Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425

Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.

www.unicograber.com



Nom du produit:	Weliglas Typ II
Ligne de produit:	UNICOWeld
Propriété du produit:	protection oculaire corrigée impossible
Caractéristiques générales de produit :	lunettes à branches avec inclinaison
Équipement:	S
Résistance mécanique (monture) :	COMPLEXVISION
Groupe de produit:	PPE Regulation
Normes EN:	(EU) 2016/425
Aide au portage:	serre-tête
Autonomie (utilisation):	Utilisation continue
Composant du produit:	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

Die Aufgewertete. Durch das angepasste Design, das breite Band und die angenehmen Auflageflächen erfährt die Weliglas eine unglaubliche Aufwertung. Zusätzlich sorgt die gute Belüftung für eine gute Luftzirkulation, was den Tragkomfort einmal mehr steigert.

Numéro d'article:	0195 0000 02
Couleur de monture:	yellow
Exécution:	EG5
Type de vitrage:	5 UG 1 F CE
Taille:	universal
Classe de résistance:	S
Teinte de coloration :	green
Revêtement:	-
Material oculaire:	verre minéral
Code secteur d'activité:	Artisanat Construction de véhicules/avions Industrie métallurgique Industrie électrique Technologie climatique Travail temporaire

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification:	NB 1883; ECS European Certification Service GmbH; Obere Bahnstraße 74; D-73431 Aalen
Certificat de type UE:	C4190.1UG

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: C4190.1UG

CH-Münchenstein, 02.04.2025

Dominique Graber, CEO